

QUESTIONS/REPONSES TIMEMACHINE 01

1. Pourquoi le TIMEMACHINE 01 fait-il l'objet d'un rappel en vue d'un contrôle ?

Au cours d'essais, nous avons constaté que le problème suivant se produit lorsque le vélo est utilisé avec certaines sections de pneu ; le dégagement entre le pneu et le tube diagonal lors de l'utilisation en charge peut être insuffisant. Le rapport entre le cadre, la fourche, les pneus et les autres composants dépend du respect de toutes les normes correspondantes. En cas de mauvaise combinaison des tolérances de fabrication, de jeu important dans le jeu de direction et de variations dans la fabrication des tailles de pneus, les modèles rappelés peuvent présenter un dégagement insuffisant. Cela peut entraîner un contact entre le pneu et le tube diagonal, qui présente une préoccupation importante pour la sécurité, ainsi qu'un risque de blessure pour le cycliste.

2. Quels sont les modèles concernés ?

Les modèles concernés sont les TIMEMACHINE 01 des années modèles 2017 et 2018, dont les références sont les suivantes :

Timemachine 01 SRAM Red eTap
Timemachine 01 Ultegra Di2
Timemachine 01 ONE
Timemachine 01 TWO
Timemachine 01 THREE
Kit cadre Timemachine 01 ou TM01 FRS

3. Pourquoi lancer ce rappel maintenant ?

Nous surveillons en permanence l'état de tous les vélos que nous vendons, et sommes très attentifs aux demandes de garantie ainsi qu'aux retours des clients, afin de veiller à déceler immédiatement toute anomalie. D'après les informations réunies, nous avons effectué des essais supplémentaires approfondis sur les modèles TIMEMACHINE 01 et TIMEMACHINE 02, qui ont confirmé qu'un ensemble de circonstances défavorables (c'est-à-dire des écarts de tolérances de fabrication et un vélo utilisé en charge) peut entraîner un contact entre le pneu avant et le tube diagonal sur les **TIMEMACHINE 01, lorsqu'une certaine taille de pneus, indiquée par nos soins, est utilisée** sur un vélo correctement réglé. Par mesure de sécurité pour les cyclistes, nous avons ainsi décidé de rappeler tous les TIMEMACHINE 01 concernés. **Ce rappel ne concerne pas le TIMEMACHINE 02.**

4. Mais je n'ai rencontré aucun problème avec mon TIMEMACHINE 01. Puis-je continuer à l'utiliser ?

Non. Dans son état actuel, le vélo ne doit pas être utilisé, par mesure de sécurité. Il doit préalablement être retourné chez un revendeur, afin d'être contrôlé puis enregistré.

5. Dans quel cas un TIMEMACHINE 01 est-il considéré comme sûr ?

Lorsque le jeu de direction est correctement réglé, la distance entre le pneu et le tube diagonal au point le plus étroit doit être d'au moins 6 mm. La largeur maximale de pneu de 27 mm (d'après les mesures) doit être respectée. Concernant ce contrôle, un revendeur est le seul intervenant compétent, et il enregistrera le vélo une fois le contrôle effectué.

6. Comment réutiliser mon vélo le plus vite possible ?

Si un produit ne répond pas aux tolérances requises, le problème peut être résolu en installant des pneus 23C, ou plus petits. Le bon réglage du jeu de direction demeure une condition fondamentale.

7. Quelle solution proposez-vous en cas de tolérances incorrectes, afin que le TIMEMACHINE 01 puisse être utilisé avec la taille de pneu initialement indiquée par BMC ?

Si nécessaire, une nouvelle fourche sera disponible à partir de septembre 2018. Cela assurera que les tolérances requises pour la sécurité soient respectées, même en cas d'utilisation avec des pneus de taille initialement indiquée. Si vous êtes concerné, vous serez contacté en temps voulu afin de connaître les dates auxquelles vous pourrez échanger votre fourche, ainsi que les informations sur la marche à suivre.

8. Ce changement m'occasionnera-t-il des frais ?

Non. Aucun frais ne vous sera imputé, que ce soit pour le changement des pneus ou pour le remplacement de la fourche, si besoin. Les frais supplémentaires liés au problème ne seront pas remboursés.

9. Je ne souhaite pas faire contrôler mon vélo. Que puis-je faire ?

Nous ne pouvons qu'insister sur le fait qu'un revendeur agréé doit contrôler votre vélo, afin de vérifier qu'il ne présente aucun danger à l'utilisation. Si votre vélo n'est pas contrôlé, nous vous conseillons vivement de ne plus l'utiliser. En cas de non-respect de ce conseil, BMC Switzerland ne pourra être tenu responsable en cas de blessures.

**10. Je suis inquiet à l'idée de continuer à utiliser mon TIMEMACHINE 01.
Serait-il possible d'échanger mon vélo ?**

Malheureusement, il n'est possible ni d'échanger votre vélo, ni d'obtenir son remboursement à sa valeur actuelle. Une fois que votre vélo aura été contrôlé et réparé si besoin, vous pourrez recommencer à l'utiliser en toute sécurité, sans aucune crainte.

**11. J'ai acheté mon TIMEMACHINE 01 sur Internet / J'ai acheté un
TIMEMACHINE 01 de seconde main. Que dois-je faire ?**

Un revendeur BMC agréé reste votre unique point de contact. Vous pourrez trouver le revendeur le plus proche sur notre page d'accueil www.bmc-switzerland.com

12. J'ai vendu mon TIMEMACHINE 01. Que puis-je faire ?

Nous vous remercions de transmettre le premier rappel que vous avez reçu de la part de BMC Switzerland au nouveau propriétaire du vélo. Une copie du courrier de rappel destiné aux clients est disponible sur le site Internet de BMC www.bmc-switzerland.com/recalls-and-safety

13. Qui contacter en cas de questions supplémentaires ?

Vous devriez recevoir un courrier de notre part, indiquant tous les éléments les plus importants à connaître au sujet de ce rappel. Votre point de contact direct est votre revendeur BMC. En cas de questions supplémentaires, vous pouvez nous contacter à l'adresse TIMEMACHINE01@bmc-switzerland.com ou par téléphone, au +41 32 654 14 54.